

JOURNÉE D'ACTION : JEUDI 5 AVRIL

CARTE SCOLAIRE ET DÉCRET DE ROBIEN : RIEN N'EST RÉGLÉ FÉDÉRONS LES ACTIONS LOCALES

Parce que la situation des écoles, collèges et lycées de la Nièvre empire avec les décisions de fermetures de postes, de classes, de divisions, de filières professionnelles, il est de notre devoir de crier haut et fort que rien n'est réglé.

Les organisations syndicales nivernaises FSU, SDEN-CGT, SNLC-FO, UNSA Éducation proposent de fédérer les actions de proximité le jeudi 5 avril, pour accroître leur retentissement et surtout leur donner un impact plus large.

Ce jour là tout le monde devra être mobilisé dans l'action.

Manif, rassemblement, barrage filtrant, signature de pétition, distribution de tracts, occupation de bâtiments... A vous de choisir le type de mobilisation et l'heure qui vous conviennent et de rassembler tous les partenaires possibles : parents d'élèves, personnels et élus (maire, conseiller général, député, sénateur).

Vous nous tiendrez informés des initiatives que vous aurez décidées pour que nous les fassions connaître à la presse départementale (comme vous le ferez au niveau local).

JOURNÉE D'ACTION : JEUDI 5 AVRIL

CARTE SCOLAIRE ET DÉCRET DE ROBIEN : RIEN N'EST RÉGLÉ FÉDÉRONS LES ACTIONS LOCALES

Parce que la situation des écoles, collèges et lycées de la Nièvre empire avec les décisions de fermetures de postes, de classes, de divisions, de filières professionnelles, il est de notre devoir de crier haut et fort que rien n'est réglé.

Les organisations syndicales nivernaises FSU, SDEN-CGT, SNLC-FO, UNSA Éducation proposent de fédérer les actions de proximité le jeudi 5 avril, pour accroître leur retentissement et surtout leur donner un impact plus large.

Ce jour là tout le monde devra être mobilisé dans l'action.

Manif, rassemblement, barrage filtrant, signature de pétition, distribution de tracts, occupation de bâtiments... A vous de choisir le type de mobilisation et l'heure qui vous conviennent et de rassembler tous les partenaires possibles : parents d'élèves, personnels et élus (maire, conseiller général, député, sénateur).

Vous nous tiendrez informés des initiatives que vous aurez décidées pour que nous les fassions connaître à la presse départementale (comme vous le ferez au niveau local).